

Tarifs pour la participation au TOEIC « Listening and Reading »

CATÉGORIE D'ÉTUDIANT	TARIFS	INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES	LIEU DES TESTS
1) Etudiants de l'Université d'Angers inscrits dans une filière qui intègre le TOEIC de manière obligatoire dans son programme d'évaluation <i>(Médecine, ISTIA, UFR Droit Economie et Gestion, UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé)</i>	- o 1^{er} passage : gratuit - o A partir du 2^{ème} passage : 50 €	Voir directement auprès de la composante de rattachement	Composante organisatrice
2) Etudiants de l'Université d'Angers inscrits dans une filière qui propose le TOEIC de manière facultative	- o 1^{er} passage : → Etudiant boursier : 30 € → Etudiant non boursier : 50 € - o A partir du 2^{ème} passage : 50 €	→ <u>Formulaire d'inscription</u> → <u>Un chèque</u> libellé à l'ordre de Monsieur l'Agent Comptable de l'Université d'Angers	
3) Personnels de l'Université	- o 1^{er} passage : 30 € - o A partir du 2^{ème} passage : 50 €	→ <u>Formulaire d'inscription</u> → <u>Un chèque</u> libellé à l'ordre de Monsieur l'Agent Comptable de l'Université d'Angers	
4) Etudiants inscrits dans des établissements autres que l'Université d'Angers ayant signé une convention avec l'Université d'Angers	70 €	→ <u>Formulaire d'inscription</u> → <u>Un chèque</u> libellé à l'ordre de Monsieur l'Agent Comptable de l'Université d'Angers → Tout <u>document récent justifiant du statut</u> d'étudiant	